Informations de rentrée
Année 2022/2023

DOSSIER DE RENTRÉE : Afin de faciliter la gestion des tâches administratives, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner tous les éléments à compléter avant les vacances et **au plus tard le 1er septembre 2022**.

HORAIRES :

	Ouverture de l'école	*Début des cours*	*Fin des cours*
MATIN	8h30	8h45	12h00
APRES-MIDI	13h15	13h30	16h30*

* Les enfants encore présents à 16h45 seront automatiquement pris en charge par l'accueil périscolaire.

PAR RESPECT POUR LE TRAVAIL DES ENSEIGNANTS,
NOUS VOUS DEMANDONS DE VEILLER AU RESPECT DE CES HORAIRES.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE : Sur le site du bas

Matin : de 7h20 à 8h30
Soir : de 16h45 à 18h30 assuré par M. Pierre DROUSSET

} Accueil payant (→ Cf. Participation des familles).

ÉQUIPE ÉDUCATIVE ET STRUCTURE PÉDAGOGIQUE :

► **Les enseignants** :

Mme DOUILLARD Bénédicte
TPS-PS-MS
25 élèves

Mme MURAIL Emmanuelle
MS-GS
21 élèves

Mme MOAN Soizic
GS-CP
19 élèves

Mme CHAIGNEAU Sophie
CE1-CE2
25 élèves

M. PRIOU Eric (Dir.)
CE2-CM1
23 élèves

Mme MORISSEAU Magalie
CM1
23 élèves

M. TROGER Pascal
CM2
27 élèves

Mme BROSSARD Sabine
Enseignante spécialisée

11 rue de l'Ermitage - 85540 Moutiers les Mauxfaits - Téléphone 02.51.98.92.67
E.mail : direction@moutierslesmauxfaits-stmaurice.fr
Site internet : http://moutierslesmauxfaits-stmaurice.fr

► **Le personnel de service** :

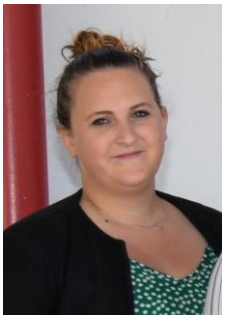

Mme AFCHAIN Kathy
ASEM en PS-MS

Mme JAMES Agnès
ASEM en MS-GS

Mme RAIMBAULT Laurence
ASEM en GS-CP

Mme HILLAIRET Christelle
Agent d'entretien

Mme PECOUL Marie-Catherine
Agent d'entretien

► **L'animateur sportif** :

M. PROQUIN Tony
Animateur sportif
missionné par la communauté de communes

► **L'enseignante sur le temps de décharge de direction** :

Mme TURBELIER-SWANNET Marion
CE2-CM1 (le jeudi)

► **Les Accompagnantes d'Elèves en Situation de Handicap** :

Mme DAVID Mélanie

Mme LAMBERT Muriel

ASSURANCE SCOLAIRE : Grâce au contrat collectif souscrit par l'école, votre enfant bénéficie d'une protection complète 24h/24, 7J/7 où qu'il se trouve.

Pour plus d'informations sur l'assurance scolaire, connectez-vous sur l'Espace parents du site www.saint-christophe-assurances.fr . Vous pourrez y découvrir les garanties qui couvrent votre enfant et imprimer une attestation d'assurance.

Nous vous rappelons que cette assurance couvre votre enfant pour les dommages corporels dont il serait la victime. Pour tous les dommages que votre enfant causerait à autrui, votre enfant doit bénéficier d'une couverture « responsabilité civile ». Une attestation concernant ce deuxième contrat vous sera demandée en début d'année scolaire.

Participation des familles

CONTRIBUTION DES FAMILLES :

Afin de préserver l'équilibre financier de l'établissement, l'OGEC se voit contraint de répercuter l'augmentation des charges appelées par l'UDOGEC (Union Départementale des OGEC) sur les contributions des familles. Nous regrettons cette majoration qui n'améliorera pas les possibilités financières de l'établissement.

Le montant appelé pour les familles de l'école s'élèvera ainsi à 32,60 € / mois / élève.

Cette somme **globalise l'ensemble des frais** :

- la rétribution scolaire,
- l'assurance scolaire (les enfants sont assurés 7j/7, 24h/24),
- les frais de catéchèse et de culture chrétienne,
- l'achat des livres de littérature qui seront conservés par les élèves (du CP au CM2).

Afin de faciliter la mise en place de la facturation, nous vous demandons de bien vouloir retourner la fiche financière en pièce jointe au plus tard le jeudi 1er septembre.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE :

L'accueil périscolaire est un service municipal payant indexé sur le quotient familial. Vous recevrez ainsi, chaque fin de mois, la facture correspondant au temps de présence de votre enfant.

Quotient familial	Enfants de Moutiers Les Mauxfaits	Enfants des autres communes
Inférieur ou égal à 900	0.60 € / ½ heure	0.70 € / ½ heure
Supérieur à 900	0.70 € / ½ heure	0.80 € / ½ heure

RESTAURATION SCOLAIRE : La restauration est gérée entièrement par le Collège St Jacques. Le paiement des repas se fait à l'avance sous forme de tickets achetés auprès du secrétariat du Collège.

Tarifs 2022-2023	Enfants de Moutiers Les Mauxfaits	Enfants des autres communes
	4.00 € / repas	4.70 € / repas

Les tickets sont vendus par carnet de 10 ou à l'unité par le Personnel du Collège. Tous les vendredis, vous pouvez également laisser un chèque dans le cahier ou la chemise de liaison de votre enfant. Vos tickets vous seront retournés pas le même moyen. Nous attirons votre attention sur le fait que ce chèque doit impérativement se trouver **dans une enveloppe marquée au nom de l'enfant et précisant la classe** de ce dernier.

Achat des tickets avant la rentrée des classes (au secrétariat du collège St Jacques)

Jusqu'au lundi 11 juillet	*Mercredi 31 août*	*Jeudi 1er septembre*
9h00 → 12h30 14h00 → 17h00	13h00 → 17h30	8h00 → 17h30

Chaque matin les tickets seront ramassés par les enseignants ; afin de faciliter le travail de tous, **les tickets doivent être obligatoirement marqués au nom de votre enfant** et datés. Merci de votre compréhension.

11 rue de l'Ermitage - 85540 Moutiers les Mauxfaits - Téléphone 02.51.98.92.67
E.mail : direction@moutierslesmauxfaits-stmaurice.fr
Site internet : http://moutierslesmauxfaits-stmaurice.fr

CALENDRIER SCOLAIRE
2022-2023

Rentrée des enseignants	Mercredi 31 août 2022
Rentrée des élèves	Jeudi 1er septembre 2022
Vacances de Toussaint	du vendredi 21 octobre 2022 au lundi 7 novembre 2022
Vacances de Noël	du vendredi 16 décembre 2022 au mardi 3 Janvier 2023
	Le samedi matin 14 janvier 2023 sera travaillé ⚠
Vacances d'Hiver	du vendredi 10 février 2023 au lundi 27 février 2023
	Le samedi matin 25 mars 2023 sera travaillé ⚠
Vacances de Printemps	du vendredi 14 Avril 2023 au mardi 2 mai 2023
	Le mercredi 17 mai 2023 sera travaillé ⚠
Vacances d'Eté	Le mardi 4 Juillet 2023

Le calendrier ci-dessus présente plusieurs modifications par rapport au calendrier officiel :

- Deux samedis matins et un mercredi seront travaillés : le samedi matin 14 janvier 2023 (portes ouvertes), le samedi matin (carnaval) et la journée du mercredi 17 mai 2023.
- En conséquence, les vacances d'été débuteront le mardi 4 juillet et non le vendredi 7 juillet 2023 comme dans le calendrier officiel.

Le vendredi de l'ascension (vendredi 19 mai 2023) ne sera pas travaillé.

Les vacances débutent après la classe, le soir des jours indiqués,
la reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.

11 rue de l'Ermitage - 85540 Moutiers les Mauxfaits - Téléphone 02.51.98.92.67
E.mail : direction@moutierslesmauxfaits-stmaurice.fr
Site internet : http://moutierslesmauxfaits-stmaurice.fr